

BILAN POUR LES PRATICIENS DES CERCLES DE SILENCE DE NANTES

Salle Jules Vallès, médiathèque Jacques Demy, le samedi 13 novembre 2010 de 15h-16h30

Introduction (Eric Lebon, CCFD)

La réunion de cet après-midi et la conférence qui vont suivre ont été organisées à l'instigation des associations La Vie Nouvelle (LVN), Fraternité Franciscaine Séculière (FFS), CCFD-Terre solidaire et CIMADE. Les organisateurs remercient particulièrement le Frère Alain Richard, frère franciscain de Toulouse qui a été un des initiateurs des cercles de silence ; il nous aidera de son expérience. Le débat qui nous réunit ici maintenant peut se résumer à une question de fond : après deux ans et demi d'existence à Nantes des Cercles de silence (CDS) faut-il continuer ou pas et, si oui, de quelle façon ?

Quelle est la situation aujourd'hui ? (Mickaël Garreau, CIMADE¹)

La situation actuelle des Centres de Rétention Administrative (CRA) en France illustre le scandale continu que représente la rétention dans des conditions inacceptables de personnes qui ne sont coupables d'aucun délit. Historiquement tout commence dans les années 1970 (en fait 1974) avec l'affaire d'Arenc à Marseille, et les expulsions d'algériens en dehors de toute référence à une législation quelconque. Dès lors l'administration ne va pas arrêter de 'fabriquer' des sans-papiers. En 1981 le PS va demander à la CIMADE de jouer le rôle de 'vigie' dans les CRA nouvellement créés. La politique actuelle de Sarkozy a entraîné le durcissement des procédures que l'on connaît. Il y a eu cependant en 2002 un certain 'perfectionnement' du système en terme de 'rationalisation'. Le projet de loi (Besson) qui va passer concerne surtout l'expulsion. En fait, en Janvier 2011, seront devenues légales des actions aujourd'hui illégales. Ainsi de nombreuses personnes arrêtées n'auront pas le droit de voir un juge avant cinq jours. Elles seront donc fatalement expulsées avant ce délai, sans aucune possibilité de recours. Avant 2002 on comptait environ 1000 places de rétention. Ce chiffre est passé à 3000 places en 2010.

Hortefeux et Besson justifient la sévérité actuelle par le retard accumulé en terme de prises de mesures alors que l'immigration a toujours été très contrôlée, en particulier pour satisfaire les demandes du CNPF. Autre idée reçue qu'il faut combattre : le nombre d'étrangers en France est stable, il n'y a donc pas « d'invasion » ; les chiffres sont têtus !

Pourquoi faut-il continuer les CDS ? Les voix qui s'élèvent aujourd'hui contre cette situation sont certes minoritaires mais elles sont multiples. Elles émanent de mouvements d'Eglise, d'associations, de syndicats, de partis politiques, etc... Ces différents groupes se côtoient peu, échangent peu. Il faut donc plus de dialogues entre ces différents milieux qui veulent les mêmes choses, quel que soit le mode d'expression employé.

¹ La CIMADE organise 'MIGRANT'SCENE' du 12 au 26 novembre et des lectures publiques au 'Life Bar' (en face du Château des Ducs) des « Chroniques de rétention »

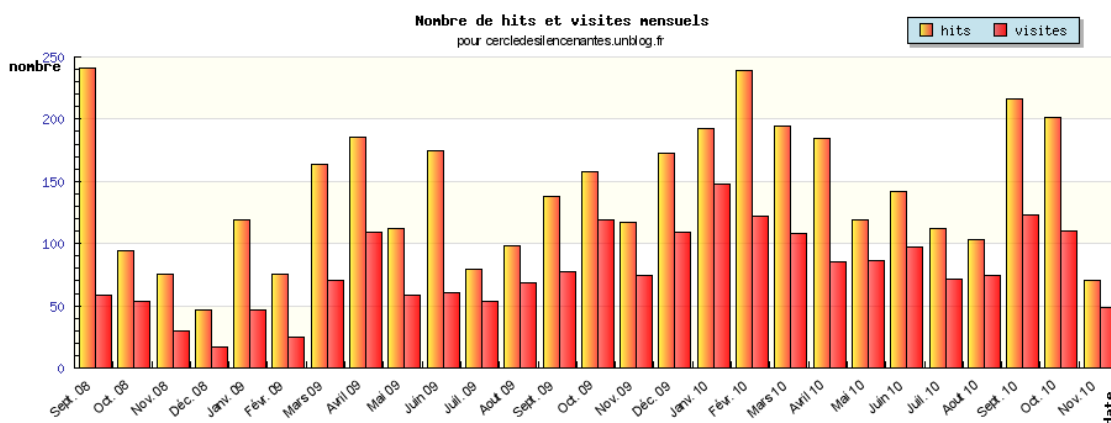
En complément :

La loi « Besson » aura un impact plus large que la situation des étrangers : elle entraînera la réduction de la justice dans notre pays (Frère Alain Richard). N'oublions pas que cette loi va passer devant le Sénat en Janvier 2011.

Le travail de témoignage de la CIMADE, qui entend ainsi apporter une assistance active, est inacceptable pour B. Hortefeu. Il a donc fait appel à d'autres associations en divisant la France en secteur, espérant ainsi reléguer, étouffer le rôle de la CIMADE, laquelle n'avait jamais été opposée à s'associer, comme elle l'avait montré avec le secours catholique par exemple. D'ailleurs, la relative bonne entente qui s'est rapidement instaurée entre ces différentes associations (Forum Réfugiés, Ordre de malte, ASFAM, France terre d'Asile) met en défaut cette politique. (Mickaël Garreau).

Elle paye actuellement des pays limitrophes pour créer des CRA dans lesquels on ne sait pas ce qui se passe sauf que les conditions de détention y sont encore pires qu'en France, il ne faut pas l'oublier (Intervenant dans la salle). C'est de l'externalisation, comme à Ceuta et Mellila (Eric Lebon). L'Europe sous-traite : elle finance un arsenal militaire pour des pays africains tels que la Libye ou la Mauritanie pour les transformer en états tampons, repoussant ainsi encore plus loin sa responsabilité en termes de droit d'asile. (Mickaël Garreau).

La fréquentation du site des CDS à Nantes est une augmentation sensible depuis le démarrage des CDS et la distribution du tract. Reste à savoir si c'est un bon indicateur....On doit pouvoir faire mieux (Eric Lebon).



Statistiques des visites sur le blog « Cercle de silence de Nantes » depuis septembre 2008 (au 13/11/2010 => 2105 visites au total).

Le nombre des personnes en cercle est inégal suivant les saisons et l'actualité. En septembre par exemple, plus de 60, personnes, ce qui ne s'était pas vu depuis un moment. Parmi les personnes qui passent à proximité des CDS, de plus en plus restent quelques minutes à discuter, voire s'insèrent un moment dans le cercle. C'est encourageant, comme la présence récente des personnes dans les 30-40 ans. Sinon, ce serait bien que l'organisation ne repose pas toujours sur les mêmes personnes et que l'on se pose la question de savoir comment mieux communiquer. (Marie-Ange Monsellier)

Débat :

1. Est-ce que l'on continue ?

Il y a visiblement un consensus pour continuer l'action ; plus de quarante personnes se sont déplacées dans ce but.

2. Sous quelle forme ?

Intervenant (**MAN**) : L'enjeu d'une action non violente c'est la communication. Il y a un manque crucial de communication, en particulier vis à vis de la presse locale ou nationale. *Pour information, la presse écrite et audio locale a été invitée avec un communiqué de presse pour aujourd'hui et ne s'est pas déplacée*

Intervenant : Scepticisme à l'égard des gens qui s'arrêtent et sur les statistiques de fréquentation du Blog. C'est en fait très peu. Il faut proposer des pistes d'action aux sympathisants, faute de quoi on se donne bonne conscience et c'est tout.

Intervenant (**CCFD**) : Les jeunes sont très accueillants et curieux des CDS, de même que les étrangers. Pour ce qui est de la communication j'ai pu être facilement invité sur radio NRJ pour vingt minutes de dialogue. Il faut explorer d'autres pistes.. .

Intervenant (**Pastorale des Migrants**) : J'ai quelques interrogations sur « l'action silencieuse ».

Intervenant (**Secours catholique**) : Les CDS de Nantes ont un côté 'hyper confidentiel'. Beaucoup de gens dans l'Eglise seraient prêts à soutenir ce mouvement mais il n'y a pas assez d'associations chrétiennes présentes alors même que 45 associations d'obédience chrétienne ont signé l'appel des évêques. Il n'y a pas d'affichage dans les Eglises, par exemple ...

Intervenant (**CCFD**) : Les CDS de Nantes sont 'jeunes'. Est-ce la bonne heure ? et le bon jour ? le mardi soir ce n'est pas facile pour tout le monde...

Intervenant (**Logis Saint Jean**) : Je ne peux pas aller aux CDS le mardi. Mais ce qui est important c'est l'aspect « témoignage ».

Intervenant (**Section PS de Champtoceaux**) : Je m'appelle Jean Daniel et je suis à l'origine de CDS du Pays d'Ancenis. Il s'agit d'un très jeune CDS (10 mois) que la section du PS de Champtoceaux a voulu promouvoir sans afficher une couleur politique mais plutôt comme une action laïque. Cela se passe à Ancenis car c'est plus urbain et conséquent que Champtoceaux et c'est le samedi, à côté du marché. Le Bulletin paroissial de Champtoceaux appelle à participer à ce CDS.

Intervenant (**CCFD**) : A Saint Nazaire la participation chrétienne est moins forte qu'ailleurs ; dans ce cas, c'est l'UCIJ qui organise ; mais à la base ce sont toujours des personnes militantes. Comment élargir le cercle ? Il faudrait que plus de personnes se sentent concernées...

Intervenant : Lors du Forum des Droits de l'Homme à Nantes un militant indien d'un mouvement pour la paix a trouvé remarquable la participation de personnes âgées dans les CDS de Nantes. Pour ce qui est de la communication, il s'agit déjà, avant toute chose, de le faire soi-même, à son propre niveau...Communiquez !! exploitez vos propres listes de diffusion.

Intervenant (**LVN**) : On peut facilement utiliser www.infocale.com mais le problème est de savoir qui mettre dans la liste de diffusion systématique ?

Intervenant (**ACAT**) : J'ai du mal à être régulière dans ma participation aux CDS tout en étant motivée. Ce serait une aide et un encouragement de savoir que l'on aura des informations en allant à un CDS ou que l'on pourra recevoir de l'information en différé.

Intervenant : Il suffirait de mettre l'actualité du moment sur l'imprimé qui est distribué.

Intervenant (**CIMADE**) : Actuellement, à la CIMADE, on 'croule' sous les informations. Il faudrait tout simplement trouver le moyen de les diffuser.

Intervenant (**LVN**) : Pourquoi ne pas mettre ces informations sur le Blog du CDS de Nantes ?

Intervenant (Frère Alain, **OFM**) : Il faut être sensible à l'actualité et non victime de l'actualité. Les informations ne doivent être données qu'à la fin du CDS et non pendant pour profiter de ce temps de silence. Quand on lutte contre un pouvoir, il faut cibler son message et s'appuyer sur un nombre restreint de faits, réels et avérés. L'opinion publique continue d'être manipulée. Or, de mauvaises lois ne pourront disparaître que sous la poussée de l'opinion publique.

Intervenant : Qui a moins de trente ans dans la salle ? personne...C'est inquiétant...

Intervenant : Les CDS ne constituent pas l'unique action entreprise vis à vis de la situation des immigrés. Les jeunes vont vers d'autres formes d'action. Par ailleurs, il est plus facile de faire venir dix jeunes que un ou deux.

Intervenant (**ACAT**) : Le chiffre de l'immigration est stable : c'est important de le faire savoir et il faut lutter contre la contre-information du type « on est envahi » ;

Intervenant (**Fraternité Franciscaine**) : A l'étranger il se dit : « si vous voulez nous rendre service regardez ce qui se passe chez vous ». On lutte contre l'action d'un pouvoir. On n'aura pas la une des journaux. Il faut cibler notre message et se concentrer sur des faits avérés et vérifiables. La meilleure communication possible c'est de diffuser l'information sur la 'toile'.

Intervenant : Il est très dur pour des personnes âgées d'être debout pendant une heure. Il faut s'autoriser une chaise ou bouger un peu.

Intervenant : Il faut passer la pancarte de main en main.

Intervenant : Est-on d'accord pour la participation de non-chrétiens ? Oui, si le mouvement n'est pas récupéré.

Conclusions (Marie-Ange Monsellier, fraternité franciscaine et LVN) :

1. Etre très clair sur nos objectifs, revoir le papier (tract) et éviter de 'ratisser trop large'
2. Répertorier les associations participantes et identifier un « contact » (ou un correspondant)
3. Former, à quelques uns, un comité de pilotage qui veillera en particulier à faire un bilan tous les ans
4. trouver une date en janvier pour une rencontre du comité de pilotage (un samedi 22 janvier 10h-12h au local CCFD, 17 rue du Moulin à Nantes)

Composition (provisoire) du comité de pilotage :

Paulette Foucher (LVN)

Marie-Ange Monsellier (FFS)

Anne Gruand (MAN)

Mickaël Garreau (ou Maud Stepenraërt ?) (CIMADE)

Eric Lebon (CCFD)

+ ? quid de l'ACAT ou d'associations non confessionnelles ?

autre document : relevé des personnes ayant laissé leurs coordonnées.